



**Conseil d'enfants  
Jeudi 14 novembre à 11h**

**1<sup>er</sup> conseil d'enfants de l'année 2019-2020**

**Etaient présents :**

CP a: Clovis Cpb : Christian Cpc : Ayel CE1a : Anouar CE1b :Nyamé et Sahin CE1c :Aimée CE2 : Azra et AdamCE2/CM1 : Elen et Evan CM1 : Aïcha et Rohann Ulis : Yassimine Directeur : M Chatelet Céline Vignaud : AVS

**COMPTE RENDU :**

**1. Résultats des élections des délégués de classe.**

Les délégués se sont présentés.

**2. Rôle des délégués**

Le délégué est le porte-parole de ce qui a été dit en classe, il doit rapporter à ses camarades les décisions prises en conseil d'enfants.

C'est grâce aux conseils de classe et aux conseils d'enfants que des bancs ont pu être installés dans la cour, que des miroirs existent dans les toilettes, que des jeux sont disponibles pendant les récréations...etc

**3. Attribution des budgets des coopératives de classe.**

L'argent récolté permet d'attribuer 5.16 € par élève. Chaque classe reçoit une somme pour sa coopérative en fonction du nombre d'élèves dans la classe.

**Coopératives de classe :**

*CPa = 72.24euros; CPb= 72.24euros ; CPc=67.08 euros; CE1a=72.24euros euros; CE1b=67.08 euros; CE1b =67.08 euros ; CE1c= 67.08 ; CE2=139.32 euros CE2/CM1=134.16euros; CM2=144.48 euros; ULIS=51.6euros*

En fin d'année, les délégués seront réunis pour communiquer sur la façon dont l'argent a été utilisé dans les classes.

**4. Bilan des conseils de classe.**

Le directeur rappelle les règles de la cour de récréation :

**Cour 1** : lieu des jeux calmes sans courir.

**Cour 2** : lieu des jeux de balles et de ballons qui se font à la main et non au pied.

**Pré** : lieu où des jeux comme le football sont autorisés. Nous pouvons monter et descendre du pré par les escaliers mais aussi par les pentes sur le côté. Il est interdit de se trouver à proximité des classes de maternelle.

**Préau** : il est interdit de jouer et de courir sous le préau.

*La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres.*

Il est interdit de dire des gros-mots, d'insulter ou de se moquer d'un de ses camarades, de se battre ou de faire mal.

Si vous êtes témoins ou victimes d'un problème, ne réglez pas les choses vous-même, parlez en à un adulte, dans la cour, ou à votre maîtresse ou maître.

### **Les toilettes :**

Ils ne sont pas des lieux de jeux et de cris, chaque enfant doit veiller à ce que les toilettes restent propres.

*Une classe par semaine continue à être missionnée pour tirer toutes les chasses d'eau des toilettes de l'école à chaque fin de récréation (8h30, 10h20, 14h, 15h20).*

*Une affiche sous le préau ainsi qu'au « panneau d'affichage élèves » indiquera la classe en charge de cette mission de propreté.*

*Cette année, 4 enfants de la classe désignée (2 filles et 2 garçons) auront cette responsabilité chaque jour de la semaine. C'est l'enseignant qui nommera ces élèves.*

### **Récréation :**

➤ Pourra-t-on faire « le concours de lecture à voix haute » cette année ?

*Le concours est prévu. La finale sera le jeudi 7 mai à 10h30.*

➤ Les élèves de CM2 souhaitent présenter un diaporama sur Nelson Mandela aux autres classes.

*Nous en parlerons en conseil des maîtres lorsque le diaporama sera finalisé.*

➤ Pourrait-il y avoir des panneaux de basket dans la cour?

*Le conseil d'enfants en avait fait la demande l'année dernière. Le directeur l'a demandé lors du Conseil d'école et la municipalité s'est déplacée en septembre afin de choisir les emplacements. La commande des panneaux a été réalisée.*

➤ Pourrait-on avoir, de nouveau, des marelles dans la cour de récréation ?

*Nous en ferons la demande lors du conseil d'école.*

### **Cantine :**

➤ Les élèves observent du gaspillage de nourriture et notamment du pain au sol sur lequel on glisse en se déplaçant.

## 5. Charte contre la pollution

Des poubelles sont distribuées à chaque classe afin qu'elles fassent le tri. La charte élaborée l'année dernière est distribuée à chaque élève.



**Ecole Bois Joli, Sarcelles.**



# **Charte des enfants contre la pollution et pour le respect de l'environnement**

### **Dans mon école, je m'engage à:**

- **Jeter** les papiers dans une poubelle prévue à cet effet.
- **Ne pas gaspiller** les feuilles sur lesquelles j'écris ou je dessine.
- **Respecter** le travail des personnes qui nettoient mon école.
- **Demander** à mes enseignants s'ils peuvent nous apprendre les dangers liés aux différentes pollutions en nous expliquant, par exemple, le tri des déchets.
- **Respecter les plantes et les insectes.**
- **Proposer** à mon école de jeter les déchets organiques de la cantine dans un bac à compost.

### **Au quotidien, je m'engage à:**

- **Ramasser** et **jeter** toujours certains détritus qui sont au sol dans une poubelle même si je dois marcher longtemps pour en trouver une.
- **Trier** les déchets et les mettre dans les poubelles prévues à cet effet.
- **Demander** à tout le monde de ne plus rien jeter par terre ni dans les mers.
- **Expliquer**, très poliment, à mes proches qui polluent, que leurs actions sont graves pour la planète et que ces personnes pourraient, très facilement, changer leurs mauvaises habitudes.
- **Rappeler** aux adultes qu'ils doivent respecter le tri des déchets.
- **Dire** aux adultes que les pollutions qu'ils créent ravagent leur pays mais aussi les pays voisins.
- **Éteindre** la lumière lorsque je quitte une pièce.
- **Économiser** l'eau en prenant ma douche et fermer le robinet lorsque je me brosse les dents.
- **Me déplacer** à pieds, à vélo ou utiliser le plus possible les transports en commun.
- **M'intéresser** aux métiers destinés à lutter contre les pollutions et aux métiers qui concernent les énergies renouvelables.

Signature de l'élève: